



Compte-Rendu
du Comité Technique Local
du 28/03/2017

Le comité technique local s'est réuni ce mardi 28/03/2017.

Le seul point à l'ordre du jour était un état des lieux de la DRFIP Nord (emplois : aménagement des structures et du réseau ; expérimentations ; conditions de vie au travail).

Ce CTL fait suite à la mobilisation des personnels entamée en octobre 2016.

L'intersyndicale avait exigé un CTL faisant le point sur la situation de la DRFIP Nord.

L'ancien directeur n'avait pas jugé bon de tenir ce CTL qui s'est réuni avec le nouveau directeur régional.

La CGT a ouvert la séance par la lecture d'une motion intersyndicale (cf communiqué intersyndical) puis par la lecture de sa déclaration liminaire.

A l'approche des élections présidentielles, la CGT souhaite continuer de porter des exigences économiques, sociales et environnementales durant cette campagne. C'est plus que jamais l'enjeu de la période et l'exigence des salariés, des retraités, des privés d'emploi et de la jeunesse. Cette campagne électorale s'éloigne trop régulièrement de ces attentes et des vrais problèmes, minée par des affaires ou des débats bien loin du quotidien et de la réalité du monde du travail.

Nous nous félicitons que les luttes de centaines de milliers de salariés, permettent qu'aujourd'hui, les questions du travail, de la précarité, de la protection sociale, de l'égalité femmes-hommes, des salaires, de l'industrie, des services publics, et de paix trouvent une place dans le débat public. Elles doivent s'imposer dans cette campagne politique.

Depuis plusieurs mois, la CGT porte des propositions alternatives économiques et sociales en adéquation avec les exigences, les possibilités de notre époque et les aspirations des travailleurs, retraités, privés d'emplois. Elle porte au cœur de sa démarche, la question du travail. Derrière ce mot, nous parlons de son organisation, du paiement des qualifications et de l'expérience, de la formation initiale et continue, des souffrances qu'il peut générer sur la santé.

Il est insupportable que certains perdent leur vie au travail, pendant que d'autres la perdent parce qu'ils n'en n'ont pas.

C'est pourquoi, nous revendiquons notamment une augmentation des salaires et des pensions avec, comme référence, le SMIC à 1800 euros, une réduction du temps de travail avec, comme référence, une durée de 32 heures hebdomadaire, un nouveau statut du travail et une sécurité sociale professionnelle, une protection sociale de haut niveau, des moyens supplémentaires pour les services publics, comme par exemple la santé, la culture et l'éducation, et la construction d'une véritable Europe sociale.

Nous nous félicitons que, pour une part, ces propositions soient reprises par certains candidats.

Dans un pays où les 40 plus grandes entreprises viennent de dégager 75 milliards d'euros de bénéfices et de verser à leurs actionnaires près de 500 milliards en 10 ans, les moyens existent.

Nous alertons le monde du travail contre ceux, à l'extrême droite, dont le FN est l'un des porte-drapeaux, qui prônent la division des travailleurs du fait de leur origine, leur statut ou leur situation sociale. Diviser pour mieux régner, c'est un vieux dicton toujours d'actualité aux yeux de certains. C'est aussi une façon de ménager et de servir les véritables responsables de la crise qui continuent de s'enrichir de façon insolente. Alors qu'au contraire les salariés ont besoin d'être unis.

Ceux qui veulent faire porter au syndicalisme la responsabilité des problèmes de notre pays, jouent à un jeu dangereux. Restreindre le rôle et la place du syndicalisme en imposant de nouvelles règles de démocratie sociale, en favorisant la création de pseudo syndicats ou d'associations pour accompagner les décisions patronales ou gouvernementales, ce n'est pas un signe de modernité et cela dessert l'intérêt des salariés.

Il faut d'abord renforcer le rôle et la place des syndicats en faisant respecter une liberté essentielle, le droit de se syndiquer, de militer et de revendiquer sans peur des représailles.

La liberté syndicale fait partie des droits fondamentaux.

Voter est un droit dont beaucoup de citoyens dans le monde, sont privés. C'est la marque de la démocratie, les travailleurs doivent s'en saisir. Les exigences et les choix du peuple doivent être respectés avant, pendant et après les élections. Les salariés doivent être entendus lorsqu'ils se mobilisent, lorsqu'ils revendiquent et qu'ils proposent des alternatives.

Nous refusons d'avoir le choix entre le pire et le moins pire. Nous voulons le meilleur.

A la DGFIP, le directeur général orchestre la liquidation. Rien ne lui échappe, missions, structures, règles de gestion, ressources humaines, dialogue social et droits syndicaux, tout est dans son collimateur. Tout laisse croire que sa seule mission est d'être le fossoyeur de la DGFIP dans son ensemble.

Après la mise en place de la dématérialisation à outrance, l'abandon des missions, les restructurations, la régionalisation, la disparition du guichet fiscal unique au profit des centres de paiement et de contact, la concentration au maximum, la création de superstructures qui participent à la désertification du territoire, le DG passe à la vitesse supérieure.

Aujourd'hui, c'est la supra régionalisation avec pour commencer le regroupement des services RH, puis de toutes les missions supports, la remise en cause des règles de gestion garantissant une égalité de traitement, la mise à sac du dialogue social et des CAP, la mise en place du vote électronique pour les prochaines élections professionnelles inutile sauf à vouloir faire baisser les taux de participation sans aucun doute trop fort pour notre DG.

Pour la CGT, la priorité doit être donnée au renforcement des missions, à la fin des suppressions d'emplois, à l'attribution de moyens pour un meilleur service public et des conditions de vie au travail satisfaisantes.

Devant les attaques incessantes, la CGT porte haut et fort ses revendications. Elle propose d'autres orientations, d'autres choix de société, fondés sur le progrès social, la justice, le service public aux citoyens et la reconnaissance de l'investissement des personnels des Finances Publiques.

Parce que nous voulons pouvoir remplir pleinement nos missions de service public, il est indispensable que nous disposions des moyens humains, logistiques et réglementaires à la

hauteur des besoins de l'utilisateur.

La CGT rappelle quelques-unes de ses revendications :

- ✓ le renforcement de nos missions publiques ;
- ✓ l'abandon du projet de prélèvement à la source et des restructurations ;
- ✓ des créations d'emplois statutaires et un nouveau plan de titularisation ;
- ✓ la revalorisation du point d'indice ;
- ✓ l'abandon du RIFSEEP ;
- ✓ le maintien et le renforcement d'une action sociale de haut niveau ;
- ✓ la mise en œuvre d'une politique de rééquilibrage de la fiscalité entre les ménages et les entreprises ;
- ✓ une réelle politique de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.

En réponse, la direction a indiqué que des réponses seraient apportées dans ce CTL et a proposé d'aborder les éléments par thèmes.

Sur l'emploi/les effectifs :

La Direction avait fourni des documents reprenant la situation générale des emplois à la DRFIP 59 (par familles de services et par catégories), les évolutions récentes (méthode des ratios charges / emplois, taux d'effort de la DRFIP59, mouvements d'emplois par catégories et familles de services) et la situation des vacances d'emplois.

La CGT a indiqué dès le début que les éléments chiffrés donnés par la direction étaient pour certains, soit partiels, soit faux et que les collègues se sont clairement exprimés dans la période (notamment dans les cahiers revendicatifs).

Ainsi, concernant les vacances d'emplois, la DRFIP Nord calcule un surnombre parmi toutes les catégories d'agents, sauf chez les A+ !!!

Chiffre des dernières CAP de mutation à l'appui, la CGT a démontré que la DRFIP Nord connaissait des vacances d'emplois (-59,4 pour les agents C par exemple).

Pour la CGT, le thème des vacances d'emplois est un point de désaccord important.

De plus, la CGT a demandé à ce que les chiffres soient détaillés au niveau de la direction (immeuble Kennedy) par division et par service pour lever l'opacité d'un effectif global qui masque des situations catastrophiques.

Le directeur a indiqué qu'il allait examiner ces chiffres afin qu'il n'y ait pas d'erreur quant au constat et a donné son accord pour un détail des chiffres sur l'immeuble de la direction.

Sur le sujet des suppressions d'emplois, les éléments donnés par la direction débutent en 2012.

Or, c'est à partir de 2004 que les emplois ont commencé à être supprimés !

En plus, la direction, dans les documents, indique que le taux d'effort de la direction en termes de suppressions d'emplois se situe dans la moyenne nationale (2,43% pour le Nord contre 2,45% pour la moyenne nationale).

La CGT a indiqué que ce chiffre était faussé par la présence de services à missions supra-départementales (CPS, CGR,...) moins impactés par les suppressions d'emplois.

Ce qui faisait qu'à périmètre identique (trésorerie de proximité et gros centres des finances publiques) les services du Nord étaient beaucoup plus touchés par les suppressions d'emplois.

Concernant la thématique de l'évolution des métiers et notamment de la dématérialisation, la CGT a insisté pour dire que la dématérialisation générait de nouvelles missions.

Ainsi, par exemple, l'obligation du tout électronique dans les SIE pour les professionnels provoque un flux de demandes de la part des auto-entrepreneurs.

La dématérialisation provoque la multiplication des listes toutes prioritaires les unes que les autres et la gestion d'anomalies (exemple des anomalies BNDP).

La dématérialisation provoque de nouvelles charges parfois difficilement maîtrisables et la CGT a demandé à ce que le volet dématérialisation soit vu par la direction également sous cet angle.

Concernant les flux, la CGT a réitéré son désaccord quant aux chiffres de l'accueil physique donnés par la direction qui sont en baisse pour l'année 2016.

La CGT a déjà indiqué que l'outil utilisé, à savoir ORCFA, ne comptabilisait pas les flux d'accueil en dehors de la période de la campagne dans les trésoreries.

De plus, la direction ne parle pas de l'accueil téléphonique et de la messagerie, source considérable de flux pour les agents.

De plus, la CGT a indiqué que la direction devait être très prudente concernant les chiffres de l'accueil, car le prélèvement à la source allait générer un flux d'accueil certainement considérable pour les services de notre administration.

A la suite de nos interventions sur ces points, le nouveau directeur a indiqué qu'il allait avoir une double démarche :

- d'une part, dès maintenant, avant les mouvements de mutations, auprès de la DG, afin que tous les postes soient pourvus

- d'autre part, en juin, toujours auprès de la DG, afin de remonter les spécificités de notre direction (en matière sociale, géographique et frontalière, ...) afin de peser sur les discussions en termes d'emplois.

Le nouveau directeur a indiqué qu'il n'était là que depuis un mois.

La CGT lui a répondu que le mouvement durerait depuis 6 mois et que les collègues attendaient des réponses concrètes rapidement.

Sur l'Aménagement des Structures et du Réseau (ASR):

La Direction avait fourni un descriptif du réseau ainsi que les axes ASR depuis 2016 et les restructurations réalisées depuis 2012.

La CGT a rappelé que même si nous avons déjà échangé sur ce sujet, il y avait toujours de nombreuses oppositions à ces restructurations. Et encore, sur le dossier 2017 (dont la mise en œuvre devait se faire au 01/01/2017), de nombreuses situations n'étaient pas réglées. Par exemple, la suppression du recouvrement à la trésorerie d'Anzin (transfert sur le CFP de Valenciennes) pose de nombreuses difficultés. L'organisation d'une permanence fiscale dans les locaux mêmes de la trésorerie est pour le moins ubuesque.

De même, la situation pour le rapprochement des SPF et pôle enregistrement (SPF/E) est très inquiétante. Au-delà même de l'opposition de fond pour cette réforme, de nombreuses questions (informatiques, organisation...) ne sont toujours pas réglées. Pire, le projet de création d'un unique SPF/E sur la métropole lilloise sur la cité administrative à Lille est totalement irréaliste, voire dangereux : plus d'un million de

citoyen concerné, un accueil constamment sous-estimé, des questions d'organisations toujours pas abordées.

Sur ce sujet, comme sur d'autres, la CGT a porté (et portera) des propositions alternatives, avec notamment la création d'un CFP de pleine compétence à Villeneuve d'Ascq.

Sur la question du réseau, la CGT a rappelé que les deux exercices ASR (2016,2017) avaient montré l'attachement des usagers, des élus, à des services de proximité, notamment dans les secteurs les plus défavorisés. Pour rappel, sur les 7 projets de fermetures pour 2016 et 2017, deux ont finalement fermé leurs portes.

La CGT a demandé un moratoire sur toutes les restructurations 2018.

A l'issue des débats et après une suspension de séance, le directeur a annoncé :

Pour 2017 :

- suspension du rapprochement SPF/Enregistrement (pour les pôles enregistrement de Lille, Lomme, Roubaix) sur la cité administrative de Lille : donc pas de rapprochement au 1/09/2017, pas de travaux engagés.
- gestion de l'accueil fiscal de la trésorerie d'Anzin : le Directeur doit refaire un point complet sur la situation (organisation, protocole...)

Pour 2018 : pas de fermetures de trésoreries et de services (opérations dites visibles). Les opérations qui pourraient être menées, seront « d'ampleur limitée» (discussion sur le sujet à partir de juin 2017).

Sur les expérimentations :

La DRFIP a repris l'ensemble des expérimentations qui ont été menées dans le département du Nord depuis 2012 : 15 expérimentations menées ou en cours, dont certaines ont été abandonnées (4), d'autres généralisées (4) et d'autres toujours en cours (7).

La CGT a dénoncé le nombre important d'expérimentations qui pèsent sur le travail et les conditions de travail des collègues, d'autant plus quand on ne tient pas compte de leurs observations ou demandes. La CGT s'est déjà largement exprimée sur ces expérimentations.

Sur le dispositif d'accueil personnalisé sur rendez-vous (APSRV), la CGT a demandé que la Direction soit claire sur le dispositif et qu'il n'avait pas vocation à se substituer à l'accueil physique « classique ». Sur le fond, il faut clarifier la notion de question simple et complexe. La CGT demande la suspension du dispositif pendant la campagne IR et de ne pas le généraliser avant la fin de la campagne.

Sur les quitus VT-Rec, la CGT insiste depuis le début pour que les usagers puissent avoir un moyen de suivre le traitement de leur dossier (accueil physique, téléphonique...). La direction s'obstine à minimiser l'impact sur les services d'accueil. Le DRFIP, en personne, a pu constater lors de sa visite à l'accueil de la cité

administrative la colère d'un usager à qui on ne pouvait fournir de renseignement sur le suivi de son dossier. La Direction a indiqué réfléchir à ce problème en lien avec la DG.

Nous sommes également revenus sur l'expérimentation de caisse sans numéraire au SIP de Le Quesnoy. Les remontées des agents concernés (notamment à travers les cahiers revendicatifs rédigés fin octobre 2016) sont négatives sur ce dispositif.

De plus, la trésorerie qui a recueilli le numéraire a décidé un jour de fermeture dans la semaine : le jeudi, les usagers « déboulent » donc au CFP de Le Quesnoy, seul site ouvert.

Les agents d'accueil du CFP dénoncent le mécontentement des usagers qu'ils doivent renvoyer à la caisse de la trésorerie pour régler en numéraire. Ce mécontentement se traduit par une augmentation des incivilités.

Pour la trésorerie, l'expérimentation en cours depuis juin 2016, a généré une réorganisation de l'accueil-caisse : l'agent qui pouvait auparavant exercer d'autres missions est désormais exclusivement figé sur les missions accueil caisse. Ils constatent une forte augmentation des P109 depuis le 1er juin 2016 (alors que normalement ceux-ci ne doivent plus exister). Cette expérimentation sensée apporter des simplifications génère donc du travail supplémentaire à la caisse : 6 manipulations comptables par encaissement et est chronophage en période de suppressions d'emplois. La charge de travail a été alourdie, les risques augmentés.

A l'issue des échanges, le directeur a précisé qu'il n'y aurait pas de nouvelles expérimentations à la DRFIP Nord prochainement, dans la mesure où les précédentes ne sont pas achevées et un suivi précis et continu de ces dernières expérimentations sera effectué.

Sur les conditions de vie au travail :

La Direction a fourni dans les documents préparatoires les engagements pris en CHS-CT extra-ordinaire du 17 janvier, quelques éléments d'actualisation du TBVS et du DUERP.

Pour la CGT, ces derniers éléments ne pouvaient que conforter notre analyse sur l'état des collègues et de notre administration. La CGT a demandé que l'équivalent des crédits budgétaires débloqués en fin d'année soient affectés rapidement à l'amélioration des conditions de vie au travail des collègues.

Le directeur a indiqué que les « 26 engagements pris lors du CHS extra-ordinaire seront mis en œuvre rapidement.

En fin de séance, la CGT a abordé plusieurs sujets toujours pas résolus à ce stade et notamment la demande titularisation de collègues contractuels (ex de l'imprimerie nationale, Berkanis...). Nous sommes également intervenus sur le devenir du centre d'encaissement (tant l'absence de visibilité est grande), le traitement des dossiers ZUS, la fusion des RAN, la doctrine « d'emplois » des services civiques, étudiants, stagiaires...

Enfin, sur un sujet que la CGT porte et suit depuis de nombreuses années – en l'occurrence la réinstallation des agents de la trésorerie de Bavay – le déménagement est enfin décidé et aura lieu les 06 et 07 avril 2017.